

Projet périscolaire dans le RPI

En juillet 2020, les 4 communes du RPI ont décidé, d'un commun accord, de mettre en place un service périscolaire et une seconde cantine. Pour mémoire, les raisons principales de ce projet sont :

- Répondre aux besoins observés lors du sondage effectué en Juillet 2020.
- Offrir un service de restauration aux enfants de la petite section de maternelle.
- Limiter les dérogations liées au périscolaire et conserver nos écoles ouvertes.
- Rendre plus attractifs nos villages pour de potentielles nouvelles familles.
- Limiter les temps de transport sur la pause méridienne.

Nous avions une volonté de créer ces 2 services fin 2020 / début 2021. Malheureusement, le contexte sanitaire, la somme d'informations à collecter, l'analyse et la recherche de la meilleure solution ne nous ont pas permis d'atteindre cet objectif.

Avec quelques mois de plus, nous sommes maintenant en mesure de vous offrir ces services à compter de la rentrée de septembre :

- Ouverture d'un accueil périscolaire.
- Service de restauration possible pour les enfants de la maternelle PS.

Afin de pouvoir assurer une bonne gestion administrative et opérationnelle, nous avons décidé de nous appuyer sur un tiers ayant une forte expérience sur le sujet. Ce tiers est l'association « **Familles Rurales** ».

Dans ce cadre, Familles Rurales se chargera de la gestion :

- des inscriptions, des paiements
- des ressources humaines
- de l'encadrement
- des démarches administratives : obtention des autorisations, des agréments

Où se feront ces deux services ?

Dans la salle des fêtes de Gravon. Ce choix est apparu le plus adapté pour les raisons suivantes :

- Le lieu est central, entre les deux écoles pour la restauration du midi.
- La commune Gravon n'avait pas d'activité « scolaire »
- La mise aux normes et l'investissement d'équipements y sont modérés.
- La capacité d'accueil de la salle est particulièrement appropriée.

Les conditions de fonctionnement :

- Le service périscolaire sera réservé aux enfants âgés de 6 ans et plus.
- L'accueil des enfants se fera :
 - Le matin à partir de 6h30 à 8h00
 - Le soir de 16h45 jusqu'à 19h00
 - Les lundis, mardis, jeudis et vendredis lorsqu'il y a école
- La tarification périscolaire sera établie par un forfait du matin et du soir. A titre indicatif, les tarifs seraient les suivants :
 - Matin : 3,50€
 - Soir : 4,50€
- La cantine sera exclusivement pour les enfants scolarisés à Balloy et à La Tombe. Le coût devrait être identique à celui de Bazoches.

En termes de budget :

Nous avons établi un budget annuel prévisionnel sur la base d'une trentaine de places. Il s'élève à 58500€ et se décompose comme suit :

- Participations des familles : 35600€
- Prestation de service CAF : 7900€
- Participation des 4 communes : 15000€

Le planning :

- D'avril à fin mai : Nous allons travailler d'arrache-pied avec Familles Rurales afin d'affiner le coût, le fonctionnement, mais également pour établir la convention ainsi que le règlement intérieur.
- Début juin : un flyer sera distribué aux familles afin qu'elles aient l'ensemble des éléments indispensables pour prendre position et inscrire le ou leurs enfants pour la rentrée de septembre 2021.
- De juin à juillet :
 - Mise aux normes de la salle,
 - Installation des équipements pour la cantine,
 - Obtention des autorisations et divers agréments
- Septembre 2021 : accueil des enfants dans la joie et la bonne humeur !